

**Pôle Nantes Centralité**

**Objet : Fourniture de matériaux pour les travaux de gros œuvre – Lancement de la consultation**

Réf : 1.1.1

## **Décision**

**La Présidente,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 1.1.1 a.) portant délégation du Conseil à la Présidente afin d'approuver, pour toute procédure de consultation déterminée conformément aux dispositions de l'article R. 2121-6 du Code de la commande publique relative à des marchés récurrents de fournitures et services dont le montant total estimé de la procédure est inférieur à 1 million d'euros (sur toute la durée du ou des contrat(s), reconductions comprises), le lancement de la consultation, la stratégie d'achat, les demandes de subvention (le cas échéant), l'attribution (le cas échéant) et l'autorisation de signature des marchés ou accords-cadres,

Vu l'arrêté n°2022-470 du 11 juillet 2022, portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Considérant que le marché de fourniture de matériaux de construction en groupement de commandes pour les services de Nantes Métropole et de la ville de Nantes ainsi que le marché de fourniture de matériaux béton pour la voirie arrivent à échéance prochainement et que leur renouvellement est nécessaire pour permettre le bon fonctionnement des services et assurer l'entretien des espaces publics de Nantes Métropole et de la ville de Nantes,

Considérant la convention constitutive du groupement de commandes entre Nantes Métropole et la ville de Nantes relative à la fourniture de matériaux pour les travaux de gros œuvre, dont Nantes Métropole est coordonnateur,

Considérant que pour répondre au besoin, il convient de lancer une consultation afin de conclure deux accord-cadres mono attributaires avec émission de bons de commandes, pour une durée de quatre ans fermes, conclus avec les seuils de commandes suivants :

Désignation du lot	Seuils minimum en € HT	Seuils maximum en € HT
Lot n°01 – Fourniture de matériaux de construction	Sans montant minimum	652 000,00
Lot n°02 – Fourniture de matériaux béton pour la voirie	Sans montant minimum	340 000,00

Considérant que les dépenses pour Nantes Métropole sont estimées à 800 000,00 € HT et que les dépenses la ville de Nantes sont estimées à 96 000,00 € HT pour l'ensemble des lots sur toute la durée des marchés,

Considérant que, conformément aux articles R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique, il convient de lancer un appel d'offres ouvert pour l'acquisition de ces fournitures,

Considérant que les crédits correspondants sont prévus au budget au Chapitre 011, dans les budgets de fonctionnement des différentes directions de Nantes Métropole et de la ville de Nantes en raison de la transversalité de ces marchés,

#### Décide

Article 1 – – Objet : Fourniture de matériaux pour les travaux de gros œuvre – Lancement de la consultation – Appel d'offres ouvert – Durée : quatre ans fermes – Nombre de lots : deux – Seuils maximum pour l'ensemble des lots sur la durée totale du marché 992 000,00 € HT, soit 1 190 400,00 € TTC - Montant estimé du marché : 896 000,00 € HT soit 1 075 200,00 € TTC, dont 800 00,00 € HT soit 960 000,00 € TTC pour Nantes Métropole, et 96 000,00 € HT soit 115 200,00 € TTC pour les dépenses de la ville de Nantes

Article 2 – Attribution et signature des accord-cadres mono attributaires à venir,

Article 3 - De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le **08 FEV. 2023**

Pour la Présidente,  
Le vice-président délégué

Michel LUCAS

mis en ligne le :

Accusé de réception en préfecture **10 FEV. 2023**  
044-244400404-20230208-2023\_157 DEC  
Date de télétransmission : 10/02/2023  
Date de réception préfecture : 10/02/2023

2